

## CONSEIL MUNICIPAL

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Conseillers en exercice : 5

PRESENTS : MM. PERRIN François, GIRARDET Charles, ROUX Jean-Paul,  
Mme VANDROUX Laurence, M. GAUTHIER Arnaud

Conseillers présents : 5

Date de convocation :

11/10/2022

Date d'affichage :

19/10/2022

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GIRARDET Charles

L'an deux mille vingt-deux le dix-sept octobre à 20 heures, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le onze octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. PERRIN François, Maire.

### ORDRE du JOUR

- 1 Adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert).
- 2 Vente de bois de gré à gré, non soumis à l'ONF : tarif et règlement.
- 3 Adhésion Fondation du Patrimoine.
- 4 Convention de remboursement de frais.
- 5 Mise en vente de l'ancienne tondeuse.
- 6 Acquisition d'une armoire forte.
- 7 Informations et Questions diverses :  
Reprise gîte.  
Courrier Mairie de MESNAY et avancement de l'étude sur la reculée  
Correspondant incendie et secours  
Fin de chantier aire de jeux.

\* \* \*

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé.

Le conseil laisse intervenir Luce AMOROS et Samuel BECK appartenant au Projet D, collectif de marionnettistes installé sur le site de la Cartonnerie de Mesnay qui présentent leur projet d'actions culturelles autour de l'ancienne usine de carton. Ce projet est envisagé sur 2 ans, il commencerait par la rencontre avec les anciens ouvriers de la cartonnerie, avec les habitants des communes avoisinantes, des réunions publiques seront proposées, des ateliers et enfin un événement final qui témoignerait de tout ce qu'il s'est passé sur le site. Des informations sur le projet seront prochainement distribuées dans les boîtes aux lettres.

### 1 – Adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert)

Le Maire détaille le rôle de la CLECT dont il est Président au sein de la Communauté de Communes.

Il présente le rapport d'évaluation des transferts 2022 qui concerne la piscine couverte de Poligny (située sous le Collège Jules Grévy), et le périscolaire de Besain et Molain.

Le conseil après avoir entendu la synthèse des montants des transferts 2022, arrête à l'unanimité l'évaluation des transferts de charges à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 telle que retenue par la CLECT du 13 septembre 202.

## **2 – Vente de bois de gré à gré, non soumis à l'ONF : tarif et règlement.**

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer un règlement pour vente de gré à gré de bois sur pied (frênes secs situés aux Creux) avec les habitants intéressés.

Le tarif est fixé à 2 € le stère.

## **3 - Adhésion Fondation du Patrimoine**

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à Fondation du Patrimoine pour un montant de 55 €. Cette fondation aide les collectivités pour trouver des financements publics et privés, et a notamment aidé la commune pour la restauration du toit de l'église.

## **4 – Convention de remboursement de frais**

Le Maire présente une convention qu'il a rédigé afin de permettre des remboursements de frais entre la commune de LES PLANCHES PRES ARBOIS et la commune de PUPILLIN, qui ont en commun la secrétaire de mairie ainsi que l'employé technique.

Ce remboursement concerne la médecine du travail, l'action sociale, les vêtements de travail, les frais de formation ; il sera effectué en proportion du temps de travail de chaque agent.

Il concernera également le matériel acheté par une commune qui pourrait être mutualisé.

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention avec le Maire de Pupillin.

## **5 – Mise en vente de l'ancienne tondeuse**

Le conseil décide d'attendre un an pour voir si la tondeuse peut encore servir.

## **6 – Acquisition d'une armoire forte**

Le conseil décide d'acquérir une armoire forte anti-feu afin de mettre en sécurité les registres d'état civil, le registre du cimetière et les sauvegardes informatiques.

Des devis seront demandés et le Maire est autorisé à réaliser cet achat.

## **7 – Informations et questions diverses**

### **Pétition à Mesnay/circulation dans la rue Basse :**

Le Maire informe les conseillers qu'il a reçu des plaintes concernant la mise en place du sens unique sur la RD 469 cet été. Une réunion publique sera proposée au Maire de Mesnay afin d'expliquer que les études engagées par la Communauté de Communes devraient permettre de ne plus avoir à prendre ce genre d'arrêté mais surtout de limiter la circulation en interdisant aux véhicules l'accès au Planches en haute saison.

### **Correspondant incendie et secours :**

M. ROUX Jean-Paul se porte volontaire. Le Maire prendra l'arrêté correspondant.

### **Aire de jeux/fin de chantier :**

Les travaux ont été réalisés conformément aux devis et aux exigences. Le conseil est satisfait du sérieux de l'entreprise. L'ouverture du site est prévue au printemps afin que la période d'engazonnement soit bien respectée.

Mise en accessibilité des bâtiments publics :

L'entrée de l'église et du gîte sont conformes. Il reste à acheter des seuils de porte pour la mairie (M. GIRARDET Charles s'en occupe) et un panneau place handicapée à placer devant la mairie.

Cueillette des lactaires :

La commune s'est engagée en 2020 à participer à l'organisation de la cueillette des lactaires. Cette opération est reconduite et des cartes sont disponibles en mairie pour les personnes intéressées. Il suffit d'apporter votre pièce d'identité, une photo d'identité récente et un justificatif de domicile.

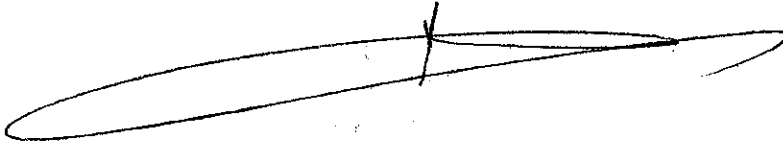
Tour du Jura 2023 :

Cette course cycliste passera sur la commune le samedi 15 avril 2023.

Comité consultatif / informations aux habitants : samedi 29 octobre 11h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance : Charles GIRARDET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal oval shape with a vertical line crossing it near the center.